

GRAND HÔTEL D'ANNAM, Saïgon Création de la [SGHI](#)

Publicité
(*Saïgon républicain*, 27 août 1926)



Marcel Fauchois : *Traversées*

.....
26 janvier 1928. — Le coût «le la vie est réellement formidable ici. Pour nous deux et René, on me demande, logement et nourriture, 230 p. par mois (la piastre vaut environ 13 francs). Trois mille francs ! C'est effrayant ! Je trouve, à l'Hôtel d'Annam, une grande chambre (1^{re} cl.) pour deux piastres et demi par jour ; au restaurant chinois, en face, on peut manger pour une piastre par tête. Nous avons couché, la nuit dernière, dans cet hôtel, mais ce matin, nous avons déménagé, car des tas de bêtes répugnantes courent partout, la nuit !

Nuit lourde ; nous ruisselons. Les moustiques se payent largement sur nos peaux trop blanches. Nous nous frictionnons à l'alcool camphré, puis enduison tout ce qui dépasse du pyjama d'essence de citronnelle. Il paraît que les moustiques n'aiment pas cela.

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1933)

Chronique locale
Les plaintes quotidiennes
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 mars 1928)
(*Saigon républicain*, 30 mars 1928)

M. V., charpentier, domicilié à l'Hôtel d'Annam, bd de la Somme, contre inconnu, pour vol d'une bicyclette marque « B.C.C. » valant 40 \$ 00.

Chronique locale
Les plaintes
(*Saigon républicain*, 10 avril 1928)

M. G... ingénieur à la maison Brossard et Mopin*, dt à l'Hôtel d'Annam, bd de la Somme, contre inconnu, pour vol d'une bicyclette marque « Arvia » valant 46 piastres.

Chronique locale
Coups et blessures
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 avril 1928)

1) Duong-van-Nhi, dit Thien, 29 ans, mécanicien, domicilié à An-loi-xa (Giadinh), pour coups et blessures volontaires avec préméditation la nuit dans un lieu habité sur la personne du nommé Nguyen-kim-Thanh, garagiste à Soctrang, de passage à Saïgon, à l'Hôtel d'Annam.

Le nommé Ty, Annamite, âgé de 20 ans (en fuite), est recherché pour complicité par aide et assistance du délit précité.

Publicités
(*Saigon républicain*, 14 août 1928)



Grand Hôtel d'Annam
117, Boulevard de la Son me
Près de la Barque de l'Indochine,
à 200 m. de la gare et du marché

NOUVELLE DIRECTION

100 Chambres Modernes
Eau courante dans toutes les chambres
DOUCHES

Établissement entièrement neuf
Le mieux aéré de Saïgon par sa situation.
Confort -- Qualité -- Propreté

PENSION COMPLÈTE DEPUIS 80 PIASTRES PAR MOIS
CHAMBRES A PARTIR DE 3 PIASTRES

Garage pour autos
Téléphone 539

Petites annonces
(*Saigon républicain*, 16 août 1928)

Le Grand Hôtel d'Annam, 117, bd de la Somme, se recommande par l'excellence de sa cuisine, le confort de ses chambres si bien aérées et la propreté de ses installations entièrement neuves. Ses prix sont modérés, pension complète depuis 80 piastres par mois, Chambres depuis trois piastres par jour.

Renée JANIN, nouvelle propriétaire

Étude de M^e Edgar Mathieu
docteur en Droit, notaire à Saïgon, 124, rue Mac-Mahon

Vente de fonds de commerce
(*Saigon républicain*, 24 août 1928)

Suivant acte reçu par M^e MATHIEU, notaire à Saïgon, le 10 août 1928, enregistré, M. Eugène SICÉ, administrateur de sociétés, demeurant à Saïgon,

Ayant agi au nom de la SOCIÉTÉ DES GRANDS HÔTELS INDOCHINOIS, société anonyme au capital de 600.000 \$, dont le siège social est à Saïgon, rue Catinat, Continental Palace Hôtel ;

A vendu à mademoiselle Renée JANIN, célibataire majeure, demeurant à Saïgon,

Un fonds de commerce d'hôtel-café-restaurant exploité à Saïgon dans le rez-de-chaussée des compartiments du boulevard de la Somme, portant les n^o 117, 157, 181, 183 et 185 et les n^o 86 et 88, de la rue d'Alsace-Lorraine et dans le 2^e étage des compartiments portant les n^o 99 à 179 du boulevard de la Somme et connu sous le nom de GRAND HÔTEL D'ANNAM comprenant :

L'enseigne et le nom commercial sous lequel la maison est connue ;

La clientèle et l'achalandage y attachés ;

Le matériel, l'agencement, le mobilier, les objets et ustensiles de toute nature servant à l'exploitation dudit fonds de commerce,

Et le droit au bail des lieux dans lequel il est exploité.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans le délai de 8 jours à compter de la présente insertion au siège de la SOCIÉTÉ DES GRANDS HÔTELS INDOCHINOIS.

Pour extrait :

Signé : E. MATHIEU.

Société des grands hôtels indochinois
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 septembre 1928)

Seul, l'Hôtel d'Annam dit le rapport, n'a pas, en raison de certaines difficultés d'exploitation, donné les résultats espérés.

(*La Dépêche d'Indochine*, 5 décembre 1928)

Bagarre bd de la Somme devant l'Hôtel d'Annam

Le record du monde des 100.000 km
(*La Dépêche d'Indochine*, 7 mars 1929)

.....
M. Pospisil est à la disposition des sociétés, des clubs ou même des particuliers pour leur faire des conférences. Ceux que la question intéresse peuvent s'entendre avec lui ou le lui faire savoir par correspondance au Grand Hôtel d'Annam.

EN DEUX MOTS
(*L'Écho annamite*, 24 mars 1939)

Au cours d'une descente domiciliaire, des agents de l'administration indochinoise des Douanes et Régies ont découvert dix kilogrammes d'opium de contrebande, dans une chambre de l'Hôtel d'Annam du boulevard de la Somme, occupée par un homme d'équipage de l'avis *Amiral-Charner*.

L'opium a été saisi et son détenteur arrêté.

Faits divers
Les clients du Parquet
(*L'Écho annamite*, 17 mai 1929)

Ont été déférés au Parquet :
2° Trân van Bich, 19 ans, aide cuisinier à l'Hôtel d'Annam, bd de la Somme, pour : 1° abus de confiance d'une somme de 10 p. au préjudice de Tran thi Loan, gargotière, 120 rue Hamelin ; 2° défaut de carte d'impôt.

Faits divers
Vols et détournements
(*L'Écho annamite*, 4 septembre 1929)

Plaintes ont été déposées par :
.....
M^{me} J., propriétaire de l'hôtel d'Annam, 137, bd de la Somme, contre inconnu pour vols de divers bijoux évalués 12.000 francs.

Publicités
(*La Dépêche d'Indochine*, 21 septembre 1932-8 mai 1940)



GRAND HOTEL D'ANNAM
117 & 157, Boulevard de la Somme -:- Téléphone : 20.427

◆

M. JANIN, PROPRIÉTAIRE
Etablissement le mieux aéré de Saïgon
(Près de la Gare, du Marché et du Port)

Restaurant

Ses nouvelles Chambres avec cabinet de toilette & W. C.
SALLES DE BAINS

Prix de Crise

Pension complète depuis	:	:	:	:	:	65 \$ 00
Chambre seule depuis	:	:	:	:	:	1 50

” **Arrangements pour familles.**

La grève de l'équipage du *Porthos*
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1936)

.....
Laissés en liberté provisoire, les grévistes ont été logés dans quatre hôtels de la place le Grand Balcon, l'Hôtel des Nations, le Mékong et l'Hôtel d'Annam.

Bijoux et objets volés ou perdus
(*Bulletin de police criminelle de l'Indochine française*, 5 novembre 1936)

3889. — M. NGUYÊN-HUY-TUONG, tông-dôc en retraite au Tonkin, de passage à Saïgon pour le Grand Conseil, demeurant au Grand Hôtel d'Annam, boulevard de la Somme, a porté plainte contre inconnu pour vol d'une montre fixée sur le tablier de son auto remise dans un garage de l'hôtel, commis le 2 décembre 1936, vers midi.

Le nom du plaignant est inscrit sur le dos de la montre, l'émail noir du cadran est enlevé sur une partie.

TRAN-QUANG-AN,
planteur, nouveau propriétaire

Étude de maître A. DETAY,
docteur en droit, notaire à Saïgon,
15, rue Taberd

Avis de vente de fonds de commerce
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 juin 1940)

Suivant acte reçu par M^e A. DETAY, notaire à Saïgon, les 24 et 29 mai 1940, enregistré au 4^e bureau de Saïgon, le 30 du même mois, volume : 228, folio : 28, case : 8. M^{lle} Renée JANIN, hôtelière, demeurant à Saïgon, 117, boulevard de la Somme, a vendu à M. TRAN-QUANG-AN, planteur, demeurant à Saïgon, rue Aviateur-Garros, n^o 46 et 48, un fonds de commerce d'hôtel-restaurant, exploité à Saïgon, boulevard de la Somme, n^o 117 et 157, sous la dénomination de « GRAND HOTEL D'ANNAM ».

Cette vente a été publiée dans le « Journal officiel de l'Indochine » le samedi 8 juin 1940.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion dans les 10 jours de la présente insertion et seront reçues en l'étude de M^e DETAY, notaire, à Saïgon, où domicile est élu à cet effet.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal à la date du 31 mai 1910.

Pour deuxième insertion,
A. DETAY.

AU PALAIS

Tribunal de commerce

À propos de la vente d'un hôtel
(*La Dépêche d'Indochine*, 19 juin 1941)

Deux instances dans lesquelles M. Tran-quang-An figurait comme défendeur étaient hier inscrites au rôle de l'audience du tribunal de commerce.

Dans la première, M. An se voyait réclamer par M^{me} Nguyễn-thi-Ngoc une somme de 50.000 \$.

La seconde était un peu moins simple. Dans le courant de 1940, M. An a acheté à M^{lle} Janin le fonds de commerce de l'Hôtel d'Annam pour le prix de 12.000 piastres. Les fonds nécessaires à cette acquisition ont été fournis par M. [Pénotti](#), lequel, à titre de garantie, s'était fait, par acte notarié, subroger aux droits et privilèges de la venderesse. L'acquéreur devait lui verser chaque mois une somme de 500 piastres jusqu'à complet remboursement du capital emprunté. M. Penotti s'est, en outre, porté caution auprès du Crédit foncier du paiement du bail consenti au locataire de l'immeuble ainsi que du montant des réparations effectuées par le Crédit foncier, lesquelles s'élèvent à 12.000 piastres.

Aux termes de trois arrêts récents de la cour d'appel, M. Tran-quang-An serait débiteur d'une centaine de milliers de piastres, non compris les 50.000 piastres

réclamées par la créancière sus-nommée. Depuis six mois, il n'a rien versé à M. Pénotti. Ce dernier demande donc la résiliation du contrat intervenu entre lui et le défendeur et l'autorisation de faire valoir ses droits de subrogé.

Le tribunal a fait droit aux deux demandes dirigées contre M. An, le condamnant d'une part à payer à M^{me} Nguyễn-thi Ngoc les 50.000 piastres qu'elle lui réclame, prononçant, d'autre part, la résiliation de l'acte indiqué ci-dessus. L'exécution provisoire du jugement est en outre ordonnée.

CHEZ THÉMIS

Tribunal de commerce
Autour de l'hôtel Dai Việt
(*L'Écho annamite*, 20 juin 1941)

Le tribunal de commerce de Saïgon, présidé par M. Trần v-Ty, a condamné M. Trân-quang An à payer à M^{me} Nguyễn thi Ngoc une dette de cinquante mille piastres, et en outre à céder ses droits d'acquéreur de l'hôtel Dai Việt, boulevard de la Somme, à son bailleur de fonds : M. Penotti, lequel lui avait fourni les douze mille piastres versées à l'ancienne propriétaire : M^{lle} Janin.

Aux termes d'un acte notarié, M. Trân-quang-An devait verser à M. Penotti cinq cents piastres, jusqu'à extinction de la dette. Or, jusqu'ici, celle-ci subsiste entière.

Le tribunal ordonne donc l'exécution immédiate du jugement substituant le créancier dans la propriété de l'hôtel Dai-Việt conformément aux clauses du contrat qui liait M. Penotti à M. An.

Étude de maître A. DETAY,
docteur en droit, notaire à Saïgon,
15, rue Taberd

Avis de vente de fonds de commerce
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 juillet 1941)

Suivant acte reçu par M^e A. DETAY, notaire à Saïgon, le 23 juillet 1911, enregistré au 4^e bureau de Saïgon, le 29 du même mois, volume : 238, folio : 62, case: 1, M. Bonifacio Marie Joseph PÉNOTTI, citoyen français, propriétaire, demeurant à Saïgon, rue Larclause, n^o 20, a vendu à M. DANG AN CUONG, planteur, demeurant à Binh-Truoc, province de Biênhoà, un fonds de commerce d'hôtel-restaurant, exploité à Saïgon, boulevard de la Somme, n^o 117 à 157, connu sous la dénomination « GRAND HOTEL D'ANNAM ».

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de M^e DETAY, notaire, ou domicile est élu, dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour première insertion :
A. DETAY.

À LA COUR CRIMINELLE

L'affaire de corruption des chemins de fer

(*La Dépêche d'Indochine*, 29 juillet 1942)

.....
L'accusé suivant est le taxateur Nguyễn-van-Luong, qui fut pris dans la souricière de l'hôtel d'Annam, ayant encore sur lui les 500 \$ du commissaire Casteuil que lui avait remises le commerçant Vinh Thi.

(*Journal de Saïgon*, 3 mai 1947)

Maury, gérant militaire de l'Hôtel d'Annam.
